

Les agents d'encadrement et de maîtrise de nationalité étrangère exerçant dans le domaine d'exploitation dans le secteur d'hydrocarbures.

Les pièces à fournir pour le renouvellement

1. Contrat de travail signé par les l'employeur et l'employé.
2. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
3. Renouvellement de la Lettre de détachement de la société mère sise à l'étranger.
4. Copie du Passeport.
5. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.